

# Bourse d'études PATH 2021-2022

## Guide de Candidature pour les Institutions d'éducation supérieure dans tous les pays admissibles, à l'exception des États-Unis.

Nous vous remercions de votre intérêt pour une candidature au financement proposé par le Programme de bourse d'études PATH. À présent dans sa seconde année, la Bourse d'études PATH pour 2021-2022 invite les candidatures émanant d'institutions d'éducation supérieure sans but lucratif dans des pays sélectionnés, et ayant reçu l'approbation du ministère de l'éducation supérieure (ou d'un autre ministère du gouvernement national) pour la délivrance de diplômes universitaires techniques (associate's degree) ou de licences (bachelor's degree). Les pays sélectionnés sont la République Dominicaine, le Canada, l'Équateur, la Colombie, le Royaume-Uni, l'Irlande, les Émirats Arabes Unis, le Liban, Singapour, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les institutions retenues pour l'attribution d'une bourse d'études recevront une subvention globale unique entre 10 000 \$ et 25 000 \$ (USD) à utiliser pour aider leurs étudiants qui rencontrent des difficultés financières et présentent un risque d'abandon de leurs études. Des bourses à hauteur de 1 500 \$ (USD) peuvent être attribuées à des étudiants individuels. Les institutions disposeront d'une flexibilité considérable pour la définition des critères de sélection et les montants individuels de bourse correspondant le mieux aux besoins des étudiants affectés.

Ce guide vous aidera à remplir et soumettre la candidature, disponible à l'adresse suivante : <https://stayonpath.org/>. Il vous proposera également des suggestions dont nous espérons qu'elles contribueront au succès de votre candidature.

## Délais de dépôt de candidature

Les candidatures au financement de la bourse d'études PATH pour 2021-2022 doivent parvenir à la Fondation Ellucian au plus tard le 14 juillet 2021 à 11:59 Heure de l'Est. Les candidatures tardives et/ou incomplètes ne seront pas acceptées. Les institutions seront informées des résultats de leur candidature entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2021. Les décisions seront prises par un comité indépendant de sélection et elles seront définitives. Les institutions en dehors des États-Unis qui sont sélectionnées pour une bourse auront l'obligation de remplir une Demande d'admissibilité à subvention pour recevoir les fonds. Ce processus est exigé pour se conformer aux réglementations du gouvernement des États-Unis relatives aux subventions accordées aux institutions non-américaines.

Les institutions sélectionnées recevront leurs fonds entre le 18 octobre et le 19 novembre 2021. Elles auront l'obligation de verser ces fonds au plus tard le 17 décembre 2021. Les institutions seront

ensuite tenues d'utiliser le format de compte-rendu fourni pour soumettre au plus tard 18 février 2022 à la Fondation Ellucian un exposé détaillé des bourses attribuées et de leur versement.

Les dates clés pour la bourse d'études PATH 2021-2022 sont indiquées ci-après :

14 juin 2021	Le formulaire de candidature et les éléments relatifs à la bourse d'études PATH sont mis à la disposition des institutions
14 juillet 2021	Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard à cette date
2 au 13 août 2021	Examen des candidatures par un comité indépendant
1 <sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2021	Notification aux institutions des décisions du comité
18 octobre au 19 novembre 2021	Les institutions reçoivent les fonds de la bourse d'études PATH de la Fondation Ellucian pour leur distribution aux étudiants
17 décembre 2021	À cette date, la totalité des fonds de la bourse d'études PATH est distribuée par les institutions bénéficiaires
18 février 2022	Les institutions satisfont aux exigences de compte-rendu de la Fondation Ellucian

## Présentation de la candidature

### Admissibilité de l'institution

Les institutions doivent satisfaire aux critères suivants pour déposer une candidature :

- Être une institution assurant la délivrance de diplômes universitaires techniques (associate's degree) ou de licences (bachelor's degree). (Les bureaux du système universitaire en charge de la supervision de plusieurs institutions peuvent poser une candidature, mais chaque établissement sera évalué à titre individuel).
- Être approuvée par un ministère de l'éducation supérieure ou par un autre ministère du gouvernement national.

Les institutions doivent également souscrire aux conditions générales établies, incluant ce qui suit :

- Attester que les fonds de la bourse d'études PATH ne remplaceront pas ni ne supplanteront une autre assistance par voie de subvention.
- S'engager à respecter le calendrier d'attribution des fonds et de compte rendu des données.

- Attester qu'elle n'attribuera les bourses qu'aux étudiants admissibles.
- Attester qu'elle est autorisée à accepter et verser les fonds issus d'une fondation sans but lucratif basée aux États-Unis.

Il sera demandé aux institutions de fournir leurs informations de contact et de répondre à des questions simples sur leur population étudiante confrontée à des difficultés financières que la pandémie de COVID-19 a pu aggraver. Outre les informations de contact et les attestations requises, il sera demandé aux institutions de fournir un exposé décrivant ce qui suit :

- L'effet escompté des fonds pour les bénéficiaires ;
- La philosophie et l'approche qui sous-tendent la manière dont l'institution sélectionnera les étudiants (y compris tous critères supplémentaires imposés) ;
- La manière dont la proposition vient en aide aux étudiants confrontés à des difficultés économiques, en veillant à ce qu'ils puissent continuer leurs études ;
- Le pourcentage des étudiants inscrits recevant un financement externe ;
- Le pourcentage des étudiants inscrits qui sont considérés comme économiquement désavantagés ;
- La méthode de distribution des fonds ;
- Le respect des exigences de compte rendu, notamment le besoin de collecter l'autorisation des bénéficiaires quant au partage avec la Fondation Ellucian des informations requises ;
- Les initiatives actuelles aux fins du maintien et/ou de la persévérance des étudiants et de quelle manière les fonds de la bourse d'études PATH se distingueraient de ces efforts ou viendraient les renforcer.
- Les efforts accomplis par l'institution, le cas échéant, pour fournir des programmes nouveaux, élargis et/ou modifiés conçus pour répondre aux besoins en pleine évolution de la communauté au regard des difficultés économiques aggravées par la COVID-19.

## Admissibilité des étudiants

Outre le fait d'avoir des besoins financiers importants causant le risque d'un départ de l'établissement, les étudiants doivent satisfaire aux critères minimums suivants pour être admissibles à recevoir les fonds :

- Être un étudiant régulier, défini comme suit :
  - Souhaitant obtenir un diplôme technique universitaire ou une licence
  - Sans double inscription dans un lycée et un établissement d'études post-secondaires.
- Actuellement inscrit à l'institution.

Si aucune restriction imposée par le donateur n'est en place concernant les caractéristiques suivantes des étudiants, les institutions doivent préciser dans leur candidature qui parmi les étudiants seraient

admissibles à recevoir les fonds en fonction de ces catégories. Une institution pourrait par exemple exiger des bénéficiaires de la bourse d'études PATH qu'ils soient inscrits à plein temps et maintiennent une bonne moyenne générale.

Les trois caractéristiques devant être précisées par l'établissement dans sa candidature sont :

- Statut d'inscription – un certain niveau d'inscription sera-t-il requis ?
- Moyenne générale – les bénéficiaires devront-ils justifier d'une bonne moyenne générale ?
- Besoins financiers – les bénéficiaires devront-ils justifier de besoins définis par l'institution ?

## Versement des fonds

Le Programme de Bourse d'études PATH a été créé pour aider les institutions à répondre aux besoins immédiats des étudiants dont la poursuite des études est exposée à un risque en raison de difficultés financières pouvant avoir été aggravées par la pandémie de la COVID-19. Les fonds doivent être versés en totalité au plus tard le 17 décembre 2021. Les institutions peuvent choisir les méthodes de versement les mieux adaptées aux besoins de leurs étudiants.

Il est possible que les institutions déterminent que les besoins de certains bénéficiaires sont plus importants que le montant maximum de la bourse à 1 500 \$ (USD). Dans ces rares cas, les institutions peuvent solliciter une dérogation au montant maximum de la bourse. Pour faire une demande de dérogation, adressez un courriel à l'adresse [blueicon@nasfaa.org](mailto:blueicon@nasfaa.org) en joignant un bref exposé expliquant le motif à l'appui de la dérogation. Les dérogations seront évaluées sur la base de 1) leur caractère raisonnable et 2) l'absence d'impact quant au financement de la bourse d'études PATH pour les autres bénéficiaires de l'institution.

## Compte-rendu de remise des fonds

La Fondation Ellucian utilise les données pour évaluer le succès du programme et planifier des améliorations pour les années ultérieures. À cette fin, les institutions devront rendre compte des informations suivantes concernant chaque étudiant bénéficiaire de la bourse :

- Nom complet, ville d'origine et état, et adresse électronique
- Âge à la date du versement
- Programme d'études
- Pays d'origine
- Date prévue de conclusion/remise de diplôme
- Montant de la bourse

- Bref exposé (pas plus de 100 mots) expliquant pourquoi l'étudiant a besoin des fonds de la bourse d'études PATH
- Copie de l'autorisation signée par l'étudiant aux fins d'un partage des informations sur la bourse, à laquelle est jointe une photo récente (si elle est fournie) à utiliser pour la promotion de la bourse d'études.

De plus, les institutions auront l'obligation de rendre compte du nombre d'étudiants inscrits ayant sollicité ou reçu un financement issu de toute source pour répondre à un besoin lié à des difficultés financières au cours de l'automne 2021.

Ces informations doivent parvenir à la Fondation Ellucian au plus tard le 18 février 2022.

## Conseils pour le dépôt de candidature

Nous espérons que ce qui suit vous aidera à remplir puis soumettre avec succès votre candidature :

- Suivez strictement les instructions pour vous assurer que votre candidature est complète et soumise à la date butoir indiquée.
- Examinez l'ensemble des aspects suivant lesquels les difficultés financières ont eu un impact négatif sur la capacité de vos étudiants à continuer leurs études, et comment ces étudiants peuvent vous démontrer adéquatement cet impact.
- Présentez un argumentaire convaincant quant à la manière dont vous utiliserez les fonds pour veiller à ce que les bénéficiaires aient les meilleures chances de terminer leurs études.
- Étudiez la manière dont les fonds de la bourse d'études PATH viendront compléter d'autres financements disponibles pour apporter une assistance optimale à vos étudiants.
- Contactez les conseillers Blue Icon de NASFAA à l'adresse [blueicon@nasfaa.org](mailto:blueicon@nasfaa.org) ou Kirsten Weeks à la Fondation Ellucian à l'adresse [Kirsten.Weeks@ellucian.com](mailto:Kirsten.Weeks@ellucian.com) si vous avez des questions sur la candidature ou le processus.